**Programme**

L'accompagnement VAE, d’une durée moyenne de 24h, peut débuter dès que vous avez confirmation de la recevabilité de votre demande. L'accompagnement proposé est adapté en fonction  
de vos besoins. Il comporte :

* **Présentation générale de la VAE** sous ses différentes formes (hybride, par blocs de compétences…) et **rôle  
  de l’accompagnement** dans votre démarche de validation  
  des acquis de l’expérience.
* **Entretiens d’explicitation** du parcours et des activités, ateliers méthodologiques : comment décrire votre activité, analyser  
  vos compétences et structurer votre dossier.
* **Aide à la constitution du dossier** de validation.
* **Levée des difficultés et des freins** que vous rencontrez  
  dans la démarche.
* **Préparation aux entretiens** et mises en situation professionnelle.
* Le cas échéant, aide à la rédaction du dossier professionnel.
* Accompagnement post-jury.

**Pré-requis**

Maîtrise de la langue française.

**Durée moyenne :**Entre 8h et jusqu’à 30 heures en fonction des besoins préalablement évalués.

**Format :** En présentiel et en distanciel.

**Indicateurs de résultats** 2023-2024

* Nombre de candidats accompagnés : **10**
* Taux de réussite globale : **En cours**
* Taux de réussite par diplôme :
* **DEES : En cours**
* **CAP AEPE : En cours**
* **DEAS : En cours**
* **DEME : En cours**
* **DEEJE : En cours**

**Méthodes et moyens pédagogiques**

* Formation **présentielle et individualisée**, appui distanciel adapté aux besoins de chacun.
* **Ateliers collectifs et/ou entretiens individuels** selon  
  la prestation retenue.
* **Bureaux d’entretiens** dédiés assurant la confidentialité́  
  des échanges.
* Pratique d'entretiens individuels **interactifs, de l’écoute active,** technique de l’entretien d’explicitation.
* **Grilles de repérage** des compétences et d’auto-évaluation.
* **Apports méthodologiques** (*recherche d’informations, compréhension des référentiels, attentes des jurys*).
* Accompagnement adapté pour chaque étape.‍
* Possibilité d’accompagnement à domicile ou sur un tiers lieux de proximité.

**Passerelles et débouchés / équivalences**

Des passerelles et équivalences sont possibles selon la certification ciblée. Elles sont précisées au répertoire national des certifications professionnelles.

**Modalité d’évaluation**

* À l'issue de l'accompagnement, vous **disposerez d'un livret VAE ou dossier professionnel complété** et serez préparé  
  à l'entretien avec le jury ou à la mise en situation.
* Vous aurez gagné en confiance en vous et saurez argumenter et démontrer vos compétences.

À l’issue du processus de VAE, votre demande est **soumise  
à un jury**. Vous pourrez avoir à démontrer vos compétences par  
une mise en pratique et / ou à présenter votre demande face au jury (*selon la certification ciblée*).  
Le jury pourra décider de vous délivrer une :

* **Validation totale** : vous obtenez intégralement la certification. La décision vous est notifiée.
* **Validation partielle** : vous obtenez une partie de la certification (un ou plusieurs blocs de compétences). Le jury précise  
  les compétences, connaissances et aptitudes qui vous restent  
  à acquérir, et préconise les modalités d'acquisition.  
  Un accompagnement peut également vous être proposé.
* **Refus de validation** : vos acquis ne correspondent pas  
  au niveau de compétences et de connaissances exigé.

**Modalité et délai d'accès**

L'accompagnement que nous proposons peut débuter  
dès réception de votre accord de recevabilité VAE, il favorise votre démarche en vous aidant à constituer votre dossier de présentation de l'expérience et en vous préparant au passage devant le jury.  
Un entretien préalable vous est proposé **sous 15 jours.**

**Diplômes concernés :**

* Diplôme d’Etat Aide Soignant - **DEAS**
* Diplôme d’Etat Auxiliaire de Puériculture - **DEAP**
* Master Management des organisations de santé Diplôme d’Etat Moniteur Educateur - **DEME**
* Diplôme d’Etat Technicien de l’Intervention Sociale et Familiale - **DETISF**
* Bac Professionnel Accompagnements, Soins et Services à la Personne - **ASSP CAP**
* CAP Accompagnant Educatif Petit Enfance - **AEPE**
* Diplôme d’Etat d’Assistant de Service Social -**DEASS**
* Diplôme d’Etat Educateur Spécialisé -**DEES**
* Diplôme d’Etat Conseiller en Economie Sociale et Familiale - **DECESF**
* Diplôme d’Etat Educateur Jeunes Enfants - **DEEJE BUT**
* BUT Carrières Sociales -**CS**
* Diplôme d’Etat Accompagnant Educatif et Social -**DEAES**
* Titre Professionnel Secrétaire Assistant Médico-Social - **SAMS**
* Diplôme d’Etat Accompagnant Educatif et Social - **DEAES**
* Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle - **CIP**
* Licence professionnelle Intervention Sociale